

N° de la délibération : 18/2021

Objet de la délibération :

**Approbation et demande de subventions de la fiche action destinées au Parc National Régional Oise Pays de France sur la valorisation et la mise en réseau de la Maison de la Pierre et le Musée de la Mémoire des Murs**

L'an deux mille vingt et un, le 15 décembre à dix-huit heures, se sont réunis au siège de l'Agglomération Creil Sud Oise, les membres du comité de direction de Creil Sud Oise Tourisme, établissement public à caractère industriel et commercial, dûment convoqués le 06 décembre deux mille vingt. Au regard du contexte sanitaire et de l'annonce gouvernementale, une nouvelle invitation est parvenue le 7 décembre pour pouvoir aussi assister à ce comité de direction en distanciel sur <https://meet.jit.si/Creilsudoisetourisme-codir> avec un vote en ligne sur balotilo.org conformément à ce que prévoit le titre IV du règlement intérieur du comité de direction de Creil Sud Oise Tourisme relatif aux délibérations à distance des CODIR organisés en visio-conférence.

Collège des élus	Titulaires présents	Suppléants présents
Président de l'ACSO		
Cramoisy :		Loïc LE BARS
Creil :		
Maysel :		Djemil CHAFAI
Montataire :		
Nogent-sur-Oise :	Valérie LEFEVRE en visio conférence	
Rousseloy :		Jean-Pierre DEVOS en visio conférence
Saint-Leu d'Esserent :	Agnès PELFORT	
Saint-Maximin :		
Saint-Vaast-lès-Mello :	Nathalie VARLET en visio conférence	
Thiverny :	Michel BLARY	
Villers-Saint-Paul :		

Collège des socio-professionnels	Titulaires présents	Suppléants présents
Organismes intéressés au tourisme :	Stéphane ROUZIOU en visio conférence	
Métiers de la culture :	Marion KALT en visio conférence	
Promotion de la Pierre :	Frédéric MUTILLOD	Claude BOUFFLET
Equipements de loisirs :		Bernard BEAUDET
Associations intéressées au Tourisme :	Daniel LECLERC	Pierre MEYSSONNIER Marie Astrid BERNET
Hôtellerie :		
Gîtes ou chambres d'hôtes :		
Hôtellerie de plein air :		
Restauration :		
Etablissement hors ACSO :	Sabine BONTEMS en visio conférence	

Formant la majorité des membres en exercice.  
Frédéric MUTILLOD est secrétaire

NOMBRE DE MEMBRES				
Nombre de membres en exercice	Votants	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstentions
16 présents				
23	16	16	0	0

Vu la délibération de Creil Sud Oise Tourisme n°13 relative au Contrat de Rayonnement Touristique de la Région Hauts-de-France Espace de rayonnement « Vallée de l'Oise et de la Pierre » de l'Agglomération Creil Sud Oise et de la Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte,

Vu les orientations touristiques menées sur le territoire,

Vu le rappel des objectifs de ce projet,

**Préambule :**

Le contexte : Le 25 juin 2019, les Offices de Tourisme de Creil Sud Oise et des Pays d'Oise et d'Halatte ont répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par le Conseil Régional des Hauts-de-France. Cette candidature permet de créer des Espaces de Rayonnement Touristiques contribuant à l'attractivité régionale. 3 axes ont été mis en avant par l'ACSO et par la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH) : - Le développement des voies douces - Le développement de l'attractivité sur l'eau (fluvial, fluvestre) - La mise en réseau des acteurs touristiques sur le thème de la pierre, de l'industrie et de la ruralité. Le 8 janvier 2020, la Région a indiqué que la candidature de l'ACSO et de la CCPOH a été retenue ce qui conduira à mettre en place des actions stratégiques de valorisation du territoire et à rédiger un Contrat de Rayonnement Touristique.

**Présentation du projet :**

Ce projet a pour objectif de valoriser et d'exploiter les deux marqueurs communs de territoire la Pierre avec la mise en tourisme des deux sites : la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise et le Musée de la Mémoire des Murs à très haut potentiel touristique avec définition d'un pré-programme / feuille de route incluant les deux équipements (l'objectif étant de développer la fréquentation dans un délai de 2 à 3 ans : de 10 000 à 20 000 – 25 000 visiteurs pour la Maison de la Pierre et de 4 000 à 10 000 – 12 000 visiteurs pour le Musée de la Mémoire des Murs).

Ce projet fait partie de la fiche action 1 du GAL : valoriser économiquement le patrimoine historique et culturel.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		%	RECETTES		%
Poste de dépenses étude de valorisation	45 000 €		Autofinancement	9 000 €	20 %
			Co-financeur Région	22 500 €	50 %
			FEADER (LEADER PNR Oise - Pays de France)	13 500 €	30 %
TOTAL	45 000 €		TOTAL	45 000 €	100 %

Le comité de direction, après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité (16 voix pour) :

**ARTICLE 1 :** Approuve le projet annexé présenté et le plan de financement prévisionnel.

**ARTICLE 2 :** Autorise le Président de Creil Sud Oise Tourisme à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel.

**ARTICLE 3 :** Autorise le Président de Creil Sud Oise Tourisme à solliciter des subventions auprès de tout financeur (Europe notamment FEADER dans le cadre du programme LEADER du PNR Oise – Pays de France, Etat, Région, Département...).

**ARTICLE 4 :** Engage l'EPIC Creil Sud Oise Tourisme à l'autofinancement pour payer le reste à charge des dépenses, y compris si celui-ci s'avère supérieur au montant prévisionnel présenté, du fait d'une augmentation des dépenses ou d'une participation des co-financeurs inférieure aux montants prévisionnels présentés. Cette augmentation ne peut être supérieure à 20 % du montant total de ce budget prévisionnel.

**ARTICLE 5 :** Autorise le Président de Creil Sud Oise Tourisme à signer tout document afférent au dossier de demande de subvention sur l'étude de la valorisation et de mise en réseau de la Maison de la Pierre et le Musée de la Mémoire des Murs.

A Creil le, 20 DEC. 2021

M. Michel BLARY

Président du Comité de Direction



CREIL SUD OISE TOURISME

Office de Tourisme

6 avenue Jules Uhry 60100 Creil

www.creilsudoise-tourisme.fr

bienvenue@creilsudoise-tourisme.fr

03 75 19 01 70

Siret : 834 212 789 0001 | APE : 7990Z



Le GAL Parc naturel régional Oise – Pays de France est cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales.

## PROGRAMME LEADER DU PNR OISE – PAYS DE FRANCE

### FICHE-PROJET

Fiche-action :  1 (patrimoine)  2 (tourisme vert)  3 (hébergement)  4 (commerce)  5 (circuits courts)  6 (coopération)

<b>Intitulé du projet</b>	ETUDE DE VALORISATION ET DE MISE EN RESEAU DE LA MAISON DE LA PIERRE ET LE MUSÉE DE LA MÉMOIRE DES MURS
---------------------------	---

### LE PORTEUR DU PROJET

<b>Identité</b>	<p>N° SIRET (obligatoire) : 83421278900038/46 <input type="checkbox"/> Immatriculation à venir</p> <p>Statut juridique : EPIC</p> <p>NOM et prénom (entreprise individuelle) :</p> <p>Raison sociale (personne morale) : CREIL SUD OISE TOURISME</p> <p>Effectif (en ETP) : 9 ETP (MDP + OT)</p> <p>Soumis aux règles de la commande publique : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> <p>Représentant légal (pour les personnes morales) :   Madame <input type="checkbox"/> Monsieur</p> <p>NOM : <b>BLARY</b> Prénom : Michel</p> <p>Fonction (maire, président, gérant...) : <b>Président</b></p>
<b>Coordonnées</b>	<p>Adresse : 6 avenue Jules Uhry 60100 Creil</p> <p>Code postal : 60740 Commune : Saint-Maximin</p> <p>Téléphone : 03 75 19 01 70</p> <p>Courriel : e.nicolas-berthe@creilsudoise-tourisme.fr</p>
<b>Personne contact pour le projet</b> <i>(si différent du représentant légal)</i>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur</p> <p>NOM : <b>NICOLAS-BERTHE</b> Prénom : Elise</p> <p>Fonction : Directrice</p> <p>Téléphone : 03 75 19 01 70</p> <p>Courriel : e.nicolas-berthe@creilsudoise-tourisme.fr</p>

## LE PROJET

<b>Localisation et portée géographique</b>	Oise : Saint-Maximin et Verneuil-en-Halatte Espace de Rayonnement Touristique nommé: "Vallée de l'Oise et de la Pierre"
<b>Description synthétique du projet</b>  <i>Expliquer :</i>  - <i>Le contexte : comment est venue l'idée du projet</i>  - <i>Le concept : en quoi consiste le projet</i>  - <i>Les moyens : quels sont concrètement les actions et investissements prévus</i>  <i>Un support de présentation existant peut être joint à la fiche si besoin.</i>	<p><b>Le contexte :</b> Le 25 juin 2019, les Offices de Tourisme de Creil Sud Oise et des Pays d'Oise et d'Halatte ont répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par le Conseil Régional des Hauts-de-France. Cette candidature permet de créer des Espaces de Rayonnement Touristiques contribuant à l'attractivité régionale. 3 axes ont été mis en avant par l'ACSO et par la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement des voies douces</li> <li>- Le développement de l'attractivité sur l'eau (fluvial, fluvestre)</li> <li>- La mise en réseau des acteurs touristiques sur le thème de la pierre, de l'industrie et de la ruralité.</li> </ul> <p>Le 8 janvier 2020, la Région a indiqué que la candidature de l'ACSO et de la CCPOH a été retenue ce qui conduira à mettre en place des actions stratégiques de valorisation du territoire et à rédiger un Contrat de Rayonnement Touristique.</p> <p><b>Le concept :</b> Lancement d'une étude pour valoriser les deux musées avec accueil des clientèles individuelles et de groupes (définition d'une histoire adaptée aux cibles, création et mise en scène de parcours et des collections, digitalisation, chiffrage des investissements, coût de fonctionnement).</p> <p><b>Les moyens :</b> Programme d'ingénierie envisagé pour mise en place de produits touristiques dotés d'un concept innovant avec mise en réseau des 2 musées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Définir le concept et le contenu (quelle histoire raconter en cohérence avec les cibles) et le(s) parcours : rôle du muséographe.</li> <li>2. Identifier les expériences visiteurs et les traduire en dispositifs de mise en scène : rôle du scénographe.</li> <li>3. Identifier toutes les interactions entre les lieux (carrière, bâtiment muséal...), leurs contraintes (techniques, réglementaires...) et les flux de visiteurs, pour trouver des solutions : rôle de l'architecte.</li> </ol>
<b>Objectifs du projet et lien avec la stratégie du GAL</b>	Il s'agira de valoriser et d'exploiter les deux marqueurs communs de territoire la Pierre avec la mise en tourisme des deux sites : la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise et le Musée de la Mémoire des Murs à très haut potentiel touristique avec définition d'un pré-programme / feuille de route incluant les deux équipements (l'objectif étant de développer la fréquentation dans un délai de 2 à 3 ans : de 10 000 à 20 000 – 25 000 visiteurs pour la Maison de la Pierre et de 4 000 à 10 000 – 12 000 visiteurs pour le Musée de la Mémoire des Murs) Ce projet fait partie de la fiche action 1 du GAL : valoriser économiquement le patrimoine historique et culturel.
<b>Partenaires et leur implication</b> <i>(conseil technique, soutien financier, aide en nature...)</i>	<p>Les partenaires seront multiples avec soutien financier : Conseil Régional des Hauts-de-France, Conseil Départemental de l'Oise, l'ACSO, la CCPOH.</p> <p>Ce projet sera travaillé en mode projet avec divers partenaires annexés à cette fiche projet : comité de pilotage et technique.</p>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>Démarrage du projet (= 1<sup>ère</sup> dépense engagée) : MARS 2022          Achèvement du projet (= dernière facture soldée) : OCTOBRE 2022</p> <p>Préciser le phasage le cas échéant :          Détail du calendrier prévisionnel annexé page 3/4 .</p>

<b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR</b>	<p>Quelles retombées économiques le projet devrait-il générer ? (<i>nombre d'emplois créés/maintenus, richesses ou revenus créés, impact attendu sur la fréquentation touristique, effet d'entraînement sur d'autres activités...</i>)</p> <p>Nombre de visiteurs sur chaque structure (objectif : développer la fréquentation dans un délai de 2 à 3 ans des 2 sites : 10K à 20-25K visiteurs pour la Maison de la Pierre et de 4K à 10-12 K pour le musée de la Mémoire des Murs)</p> <p>En quoi le projet répond-il à une demande, à un manque ?</p> <p>La Maison de la Pierre et le Musée Mémoire des Murs sont deux sites atypiques : les deux portes d'entrée du territoire. Ces deux sites souhaitent monter en gamme afin d'élargir leurs rayonnements.</p>
<b>Respect de l'environnement</b>	<p>Quel sera l'impact du projet sur l'environnement (<i>climat, biodiversité, milieux et ressources naturels...</i>) et quelles mesures sont prévues pour limiter cet impact ?</p> <p>Cet aspect fera-t-il l'objet d'une valorisation ou sensibilisation auprès du public ?</p> <p>Ces deux sites mettent en avant un matériau noble. La pierre est un matériau durable, recyclable, sain, sa production et sa mise en œuvre demandent une faible dépense énergétique. Elle s'inscrit idéalement dans une démarche de développement durable et dans les projets de construction HQE (Haute Qualité Environnementale).</p> <p>Il n'y aura pas de travaux impactants l'environnement.</p>
<b>Innovation</b>	<p>En quoi le projet est-il innovant, se démarque-t-il de ce qui existe déjà sur le territoire du Parc naturel régional (<i>en termes de concept, procédé, méthode, partenariat...</i>) ?</p> <p>Ce projet est innovant : travaux collaboratifs en mode projet entre deux sites touristiques, l'ACSO, la CCPOH et la commune de Verneuil-en-Halatte.</p> <p>Mise en réseaux de 2 sites avec un marqueur fort commun la pierre.</p>
<b>Communication et public cible</b>	<p>Comment prévoyez-vous de faire connaître votre projet ? (<i>supports de communication, internet, médias, évènement, réseaux spécifiques...</i>)</p> <p>Le projet fera l'objet de communication sur tous les supports médias print et numériques.</p> <p>Quel est le public cible ? (<i>donnez des indications qualitatives et quantitatives</i>)</p> <p>Le projet prévoit-il des mesures d'adaptation spécifiques à certains types de public ?</p> <p>Le projet touchera plusieurs cibles de clientèle: - les familles, les jeunes publics, les adultes, les groupes et un public d'expert, travaux de recherche. Clientèle de proximité et à 2-3h de route des sites.</p>
<b>Suite donnée au projet</b>	<p>S'il s'agit d'un projet pérenne, quelles sont les modalités de fonctionnement prévues (financement, gestion, entretien...)?</p> <p>Ces 2 sites sont gérés d'une part par l'EPIC Creil Sud Oise Tourisme et d'autre part par la commune de Verneuil-en-Halatte</p> <p>Quelle évolution ou quelles autres actions sont envisagées à plus long terme ?</p> <p>De nombreuses actions commerciales et promotionnelles seront envisagées pour développer une clientèle et la fidéliser. Mise en place d'un billet couplé entre les 2 sites.</p>

**LE PLAN DE FINANCEMENT**

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES HORS TAXES		RESSOURCES PRÉVISIONNELLES	
Dépenses qui seront justifiées par des devis (1 ligne par poste) :	45 000 € HT	<b>Subventions publiques :</b> <i>(préciser le financeur et le dispositif)</i>	22 500 € HT
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- État</li> <li>- Région</li> <li>- Département</li> <li>- Commune</li> <li>- Com. de communes / d'agglom. :</li> <li>- Autre :</li> <li>- Union européenne : FEADER Programme LEADER GAL PNR OPF <i>(inscrire le montant sollicité)</i></li> </ul>	
Autres dépenses (éligibilité à vérifier auprès du GAL) :		Mécénat / Don privé :  Recettes prévisionnelles : <i>(à renseigner si le projet génère des recettes seulement pendant sa période de réalisation et non après, exemple : manifestation...)</i>	
		Autofinancement : <i>(y compris emprunt)</i>	9 000 € HT
<b>TOTAL HT :</b>	<b>45 000 € HT</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>45 000 € HT</b>

Nom et prénom du représentant légal : **BLARY Michel**

Date :

Cachet et signature :

Fiche à renvoyer au PNR,  
accompagnée d'un courrier adressé à :

Monsieur le Président  
Parc naturel régional Oise – Pays de France  
Château de la Borne Blanche  
48 rue d'Hérivaux  
60560 ORRY-LA-VILLE

Pour toute information, contactez :

Florian KLINGELSCHMIDT  
Animateur LEADER  
03 44 63 65 65 (standard)  
06 27 69 66 15 (portable)  
[f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr)

Présentation des actions et plan de financement prévisionnel

## Enjeu n°1 autour de l'axe LA PIERRE : marqueur du territoire

FICHE ACTION 1	
CONTRAT DE RAYONNEMENT TOURISTIQUE ACSO / CCPOH	
<b>AXE LA PIERRE</b>	<b>Etude de la valorisation et de mise en réseau de la Maison de la Pierre et le Musée de la Mémoire des Murs</b>
<b>PRESENTATION DE L'ACTION</b>	Lancement d'une étude pour valoriser les deux musées avec accueil des clientèles individuelles et de groupes (définition d'une histoire adaptée aux cibles, création et mise en scène de parcours et des collections, digitalisation, chiffrage des investissements, coût de fonctionnement).
<b>PROGRAMME / LIVRABLE</b>	<p>Programme d'ingénierie envisagé pour mise en place de produits touristiques dotés d'un concept innovant avec mise en réseau des 2 musées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Définir le concept et le contenu</b> (quelle histoire raconter en cohérence avec les cibles) et le(s) parcours : <b>rôle du muséographe.</b></li> <li><b>Identifier les expériences visiteurs</b> et les traduire en dispositifs de mise en scène : <b>rôle du scénographe.</b></li> <li><b>Identifier toutes les interactions entre les lieux</b> (carrière, bâtiment muséal...), leurs contraintes (techniques, réglementaires...) et les flux de visiteurs, pour trouver des solutions : <b>rôle de l'architecte.</b></li> </ol> <p>Le livrable est la rédaction d'un <b>document de référence</b> décrivant le projet dans son ensemble.</p> <p>Cette feuille de route permettra ensuite de pouvoir envisager une nouvelle phase de travail vers une nouvelle scénographie/ muséographie + recherche de financement pour la réalisation des travaux.</p>
<b>OBJECTIFS POURSUIVIS / RÉSULTATS ATTENDUS</b>	<p>Développer la fréquentation dans un délai de 2 à 3 ans des 2 sites : 10K à 20-25K visiteurs pour la Maison de la Pierre et de 4K à 10-12 K pour le musée de la Mémoire des Murs.</p> <p>Faire identifier la Pierre comme l'ADN du territoire des origines (géologie, art pariétal), à l'exploitation / l'extraction, à la construction / artistique.</p>

		Se servir de la réputation de la pierre, nationalement et internationalement connue comme levier, enclencheur de visite.
	Maîtrise d'ouvrage	CREIL SUD OISE TOURISME (OT/MDP) / CCPOH + COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE
	Maîtrise d'œuvre	Cabinet d'étude
	Chef de projet	ACSO / CREIL SUD OISE TOURISME (OT/MDPSO) / OT CCPOH / COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE (MUSÉE DE LA MÉMOIRE DES MURS)
	Partenaires	COMMUNE DE SAINT-MAXIMIN, OISE TOURISME, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
	Coût total de l'opération	45 000 € HT
<b>CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE RÉUSSITE</b>	Facteurs aidants	Diagnostic reposant sur le parcours client réalisé par Oise Tourisme mai 2021 sur les deux structures avec formulation de préconisations.
	Facteurs limitants	Musée communal géré par la commune de Verneuil-en-Halatte, structure indépendante : nécessite une forte implication et adhésion au projet.  Pas d'accès PMR et contraintes liées au bâti.  Coût de l'étude et du projet.  Locaux de la Maison de la Pierre appartenant à la commune de Saint-Maximin.
	Actions à mener	Rédaction d'un cahier des charges (CCTP) pour lancement d'une étude commune (marché public lancé par l'EPIC Creil Sud Oise Tourisme pour les 3 EPCI)  Attribution du marché à un cabinet d'étude spécialiste en conseil de scénographie, muséographie, aménagement de l'espace, actions de médiation innovantes.
<b>CALENDRIER</b>	Périodes prévisionnelles de mise en œuvre	<b>2021-2022</b>  <b>1. Cadrage du projet</b> : octobre 2021  <b>2. Dépôt du dossier Contrat de rayonnement touristique</b> : octobre 2021  <b>3. Rédaction du CCTP en collaboration avec Oise Tourisme et dépôt des dossiers de demande de subventions</b> : début 2022  <b>4. Lancement du marché</b> : mi-février 2022

		<p><b>5. Attribution du marché :</b> mi-avril 2022</p> <p><b>6. Réunion de lancement :</b> mi-avril 2022</p> <p><b>7. Remise des livrables de la mission :</b> début novembre 2022</p> <p><b>8. Ingénierie financière pour la mise en œuvre du projet (demande de subventions) :</b> fin 2022</p> <p><b>9. Lancement de la phase de programmation puis marché de maîtrise d'œuvre :</b> 2023</p>
<b>MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION</b>	Indicateurs de résultat projet final	Nombre de visiteurs sur chaque structure (objectif : développer la fréquentation dans un délai de 2 à 3 ans des 2 sites : 10K à 20-25K visiteurs pour la Maison de la Pierre et de 4K à 10-12 K pour le musée de la Mémoire des Murs)
	Critères d'évaluation	Comptabilisation des visiteurs individuels et groupes  Qualité des sites : obtention de labels Qualité Tourisme, Accueil Vélo, questionnaires de satisfaction, avis clients sur les réseaux sociaux, notoriété des structures relevée dans la presse, des magazines, le digital et intérêt des professionnels B to C

**BUDGET PRÉVISIONNEL PLAN DE FINANCEMENT ENJEU N°1  
DE L'ACTION ETUDE MAISON DE LA PIERRE ET MUSÉE MÉMOIRE DES MURS**

DÉPENSES		RECETTES	
Coût de l'étude	45 000 € HT	RÉGION 50 %	22 500 €
		PNR Leader	13 500 €
		ACSO / CCPOH 20 % avec clé de répartition en fonction du nombre d'habitants (ACSO : 71 % 6390 € + CCPOH : 29 % 2 610 €)	9 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>45 000 € HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>45 000 €</b>

### Comité de pilotage

Le comité de pilotage est assuré par les signataires du contrat.

Il assurera la gouvernance du Contrat de Rayonnement Touristique.

Il est co-présidé par le Conseil Régional des Hauts-de-France, par l'ACSO et la CCPOH.

Le comité de pilotage se réunira autant de fois que nécessaire.

Composition :

- La Région Hauts-de-France
- Le Comité Régional du Tourisme et des Congrès des Hauts-de-France
- Oise Tourisme
- La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
- Creil Sud Oise Tourisme (l'Office de Tourisme et la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise)
- La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte
- La Commune de Verneuil-en-Halatte

### Comité technique

Le comité de suivi technique est constitué des référents techniques des structures signataires du présent contrat et des partenaires et des acteurs concernés par la mise en œuvre des actions.

Le comité technique se réunira autant de fois que nécessaire.

Les participants suivants seront mobilisés en fonction des actions et des enjeux :

La Pierre

- La Région Hauts-de-France
- Le Comité Régional du Tourisme et des Congrès des Hauts-de-France
- Oise Tourisme
- Le Département de l'Oise
- La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
- Creil Sud Oise Tourisme (l'Office de Tourisme et la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise)
- La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte
- L'Office de Tourisme des Pays d'Oise et d'Halatte
- La Commune de Pont-Sainte-Maxence
- La Commune de Verneuil-en-Halatte
- La Commune de Saint-Maximin
- La Commune de Saint-Leu d'Esserent
- **Le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France**
- CEN des Hauts-de-France
- INERIS
- Conseil scientifique de la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise